

**Annexe 6 : conclusions du rapport d'expertise
déposé le 05/01/99 par le Professeur LECOMTE**

Après étude de l'ensemble de ces dossiers nous pouvons répondre à la question :

Préciser quelle peut être l'origine de l'importante congestion des poumons observée lors de l'autopsie (page 6 de la cote 021) avant la putréfaction constatée par Docteur DURIGON (0109). Dire s'il existe des indices de mort par strangulation avec un lien qui constitue l'hypothèse privilégiée de notre instruction. D'une manière générale faire toute observation sur les causes de la mort d'Olivier DONNER étant, par ailleurs, souligné que, dans le cadre de leur assistance à l'autopsie, les services de gendarmerie font état d'un hématome dorsal à hauteur du rein qui n'apparaît pas dans le rapport d'autopsie.

La strangulation est affirmée en médecine légale sur la présence d'une trace de lien ou de marques de doigts accompagnées de fractures du larynx. Dans le cas présent, l'état de putréfaction touchant la tête et le cou ne permettait pas de retrouver ces stigmates pathognomoniques.

La strangulation est un type d'asphyxie mécanique entraînant d'une part une congestion importante de la face et de la sphère encéphalique et d'autre part des lésions pulmonaires de type congestif accompagnées d'un aspect pseudo-emphysémateux à l'examen macroscopique par hyper-pression intra-alvéolaire. Cet aspect pseudo-emphysémateux a été trouvé aux colorations spéciales effectuées sur les prélèvements pulmonaires multiples confirmant l'asphyxie de type mécanique.

L'hyper-congestion de la face pourrait expliquer la localisation de la putréfaction qui prédomine au niveau de la face et du cou puisqu'il s'agissait dans ce cas de zones gorgées de sang qui généralement se putréfient plus rapidement d'autant plus que la découverte du corps a été faite à une période estivale.

L'hématome dorsal du rein n'apparaît pas dans le rapport d'autopsie et ne peut être interprété sur les planches photographiques communiquées donc nous ne pouvons confirmer son existence ni émettre d'hypothèse.

J'atteste avoir personnellement accompli la mission qui m'a été confiée et certifie le contenu du présent rapport sincère et véritable.

Professeur LECOMTE